Ce document ne revêt pas de valeur contractuelle
et a une finalité purement informative.

GARANTIE DE RACHAT

AIDE EXPÉRIMENTALE VISANT À SÉCURISER FINANCIÈREMENT LES SALARIÉS CONTRAINTS DE REVENDRE LEUR LOGEMENT POUR PRENDRE UN NOUVEL EMPLOI.

BÉNÉFICIAIRES

Ancien salarié en CDI de la société ARJOWIGGINS sur l'un des deux sites de la Sarthe (Bessé-sur-Braye ou Saint-Mars-la-Brière) :

- justifiant d'une ancienneté minimale d'un an à la date du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- disposant d'un contrat de travail en CDI signé avec son nouvel employeur
- propriétaire de sa résidence principale située en zone C*, depuis plus d'un an à la date du PSE.

AVANTAGES

- Apporte une sécurité financière permettant de se projeter plus sereinement vers une nouvelle opportunité professionnelle.
- Garantit un prix de vente minimum.
- Offre la possibilité de privilégier, à tout moment d'ici la signature définitive, une proposition d'achat plus intéressante.
- Cumulable, sous conditions, avec d'autres aides et services Action Logement.

MONTANT

Prix de rachat de la résidence principale égal à 80% de la valeur actuelle du bien immobilier, déterminée à partir de la moyenne de trois évaluations, datant de moins de 3 mois et fournies par des agences immobilières et/ou un expert.

Reversement d'un complément de prix en cas de bénéfice constaté lors de la revente (déduction faite des frais et coûts de portage). Dans le cas contraire, aucuns frais n'est imputé sur le prix de rachat.

CONDITIONS

Le bénéficiaire doit :
justifier d'une mise en vente infructueuse de sa résidence principale durant au moins 6 mois.

Le logement mis en vente, doit :
être situé à une distance d'au moins 70 kilomètres du nouveau lieu de travail du bénéficiaire.

Cette aide est soumise à conditions (notamment de ressources : cf. annexe) et octroyée sous réserve de l'accord d'Astria Foncier. Elle est disponible dans la limite du montant maximal de l'enveloppe financière dédiée à ce service expérimental.

MODALITÉS

- Délai d'un mois accordé au bénéficiaire pour se prononcer sur l'offre de rachat dont le prix est incontestable.
- Garantie de rachat incessible.
- Après acceptation de l'offre, le bénéficiaire reçoit une promesse unilatérale d'achat.
- Le versement des fonds intervient à la signature définitive de l'acte authentique devant notaire.

Le bénéficiaire ne doit pas bénéficier d'un autre dispositif de rachat de sa résidence principale.

CONTACT

02 43 39 56 71
garantierachat@actionlogement.fr

* Pour connaître la zone géographique, un outil de recherche est à votre disposition à l'adresse suivante : actionlogement.fr/connaitre-votre-zone-geographique
Les zones géographiques sont définies par l'arrêté du 1er août 2014 pris en application de l'article R304-1 du CCH

Astria Foncier
Société Civile au capital de 77 475 € - Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris
Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 222 046
www.actionlogement.fr **@Services_AL**

ActionLogement

ANNEXE

PLAFONDS DE RESSOURCES

Applicables à la GARANTIE DE RACHAT

Au 1er janvier 2020

Catégories de ménage	Zone A bis (en €)		Zone A (en €)		Zone B1 (en €)		Zone B2 et C (en €)		DROM (en €)	
1 personne seule	**38 465**	3 562	**38 465**	3 562	**31 352**	2 903	**28 217**	2 613	**28 408**	2 630
2 personnes sans personne à charge	**57 489**	5 323	**57 489**	5 323	**41 868**	3 877	**37 681**	3 489	**37 938**	3 513
3 personnes ou 1 personne seule + 1 à charge	**75 361**	6 978	**69 105**	6 399	**50 349**	4 662	**45 314**	4 196	**45 623**	4 224
4 personnes ou 1 personne seule + 2 à charge	**89 976**	8 331	**82 776**	7 664	**60 783**	5 628	**54 705**	5 065	**55 077**	5 100
5 personnes ou 1 personne seule + 3 à charge	**107 053**	9 912	**97 991**	9 073	**71 504**	6 621	**64 354**	5 959	**64 790**	5 999
6 personnes ou 1 personne seule + 4 à charge	**120 463**	11 154	**110 271**	10 210	**80 584**	7 461	**72 526**	6 715	**73 018**	6 761
Par personne supplémentaire	**+ 13 421**	+ 1 243	**+ 12 286**	+ 1 138	**+ 8 990**	+ 832	**+ 8 089**	+ 749	**+ 8 149**	+ 755

Source : BOI-BAREME-000017-20200207 publié le 7 février 2020 au Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts.

Ressources prises en compte

Plafonds de ressources annuels (montants indiqués en gras) : à comparer au revenu fiscal de référence N-2 du ménage. **En 2020**, prendre en compte le(s) revenu(s) fiscal(aux) de référence du ménage indiqué(s) en ligne 25 du(des) **avis d'impôt 2019** sur les **revenus de l'année 2018**.

Autres montants (en 2ème colonne de chaque zone géographique) : estimation des ressources mensuelles par catégorie de ménage calculée sur la base du revenu fiscal de référence N-2 avant un abattement fiscal de 10%. Ce montant vous est donné à titre indicatif, le plafond annuel libellé en gras en 1ère colonne constituant le seul élément de référence réglementaire.

Zones géographiques :

(arrêté du 1er août 2014 pris en application de l'article R304-1 du CCH)

Zone A bis : Paris et 76 communes des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Zone A : agglomération de Paris (dont Zone A bis), la Côte d'Azur, la partie française de l'agglomération genevoise, certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés.

Zone B1 : certaines grandes agglomérations ou communes où les loyers et le prix des logements sont élevés, une partie de la grande couronne parisienne non située en zone A bis ou A, quelques villes chères.

Zone B2 : villes-centre de certaines grandes agglomérations, grande couronne autour de Paris non située en zone A bis, A et B1, certaines communes où les loyers et les prix des logements sont assez élevés, communes de Corse non situées en zones A ou B1.

Zone C : reste du territoire.

DROM : Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte.

Pour connaître la zone géographique,
un outil de recherche est à votre disposition sur www.actionlogement.fr.

FICH-PLAFONDS-PLI-GRAL - Avril 2020

Astria Foncier
Société Civile au capital de 77 475 € - Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris
Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 222 046
www.actionlogement.fr **@Services_AL**

ActionLogement